



Municipalité de
Saint-Alfred

**AVIS DE L'ÉTUDE D'UNE DEMANDE DE
DÉROGATION MINEURE PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL LE 4 DÉCEMBRE 2017**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. ROBERT-CLICHE**

QUE le Conseil municipal, suite à la demande d'une dérogation mineure adressée par monsieur Jasmin Lapointe, aura à se prononcer sur sa demande lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 4 décembre 2017 à compter de 20h00 à la salle municipale située au, 9 route du Cap à Saint-Alfred.

QUE lors de cette assemblée, le Conseil expliquera le contenu et les effets de cette demande et entendra les personnes qui désireront s'exprimer.

L'immeuble visé par la demande se situe sur le lot 5 307 164. La demande vise à accepter la construction d'une remise/hangar pour l'entreposage de canot, kayak, etc... Sur un terrain situé en bordure du lac Sartigan, hors de la partie en milieu humide.

Donné à Saint-Alfred
Ce 20 novembre 2017

Diane Jacques

Diane Jacques
Directrice générale
Secrétaire-trésorière